

Chazey-sur-Ain, le 16 mars 2023

**A l'attention des Conseillers communautaires titulaires
de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain**

+ copie pour information :
↳ aux Conseillers communautaires suppléants
↳ aux Conseillers municipaux

Nos réf. : 2023-0140/JLG/TCO/CCA

Cher(e) collègue,

Le Conseil communautaire se réunira :

Jeudi 23 mars 2023 à 18 heures
à Chazey-sur-Ain – Amphithéâtre

Ordre du jour :

- Vérification du quorum et désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 2 mars 2023
- Information sur les décisions prises par le président au titre des délégations de pouvoir données par le Conseil communautaire
- Installation d'un nouveau conseiller communautaire suppléant de la commune de Sault-Brénaz
- Désignation d'un nouveau délégué titulaire pour la commune de Sault-Brénaz au Syndicat Mixte du SCoT BUCOPA
- Approbation des comptes de gestion 2022 (budget principal, budgets annexes Aménagement Zones Economiques et Immobilier Locatif Economique)
- Approbation des comptes administratifs 2022 (budget principal, budgets annexes Aménagement Zones Economiques et Immobilier Locatif Economique)
- Affectation des résultats 2022 : Budget Principal 2023 / Budget annexe « Aménagement Zones Economiques » 2023 / Budget annexe « Immobilier locatif économique » 2023
- Approbation des Budgets 2023 : Budget Principal / Budget annexe « Aménagement Zones Economiques » / Budget annexe « Immobilier Locatif Economique »
- Fixation des taux de fiscalité 2022 de CFE, de TFB, de TFNB et du coefficient de la TASCOT
- Détermination du montant appelé de taxe Gemapi pour l'exercice 2023
- Attribution de subventions 2023 aux associations sportives au titre de la saison 2022-2023 : écoles de sport labellisées / aides pour les sportifs et clubs sportifs de haut niveau
- Attribution de subventions 2023 aux associations sportives pour les actions, manifestations et évènements à rayonnement intercommunal
- Attribution de subventions 2023 aux associations dans les domaines de la solidarité / de l'insertion / de la jeunesse

.../...

- Attribution de subventions 2023 aux actions et manifestations culturelles et aux événementiels à rayonnement intercommunal, régional ou national
- Subvention à l'association du personnel de la CCPA – Signature d'une convention annuelle
- Attributions de fonds de concours généralistes aux communes de :
 - . Marchamp : rénovation du musée et aménagement de deux parkings (36 945 €)
 - . Vaux-en-Bugey : rénovation énergétique du toit et des fenêtres de la salle des fêtes, ainsi que celles de la mairie (44 600 €) / rénovation du bâtiment la Vieille Auberge (37 400 €)
- Communication du rapport d'activité 2022 du conseil de développement
- Vœu relatif au projet de RER métropolitain lyonnais
- Avenant n° 2 à la convention de délégation de compétence pour l'organisation de services à la mobilité
- Piste cyclable Meximieux – Charnoz-sur-Ain – Approbation de convention
- Création d'une liaison cyclable sécurisée entre Ambérieu-en-Bugey et Torcieu - Approbation du projet et demande de subvention dans le cadre du Fonds Mobilités Actives de l'Etat
- Construction d'un Bâtiment Locatif Immobilier à destination de Saint So Formation au Quartier des Affaires et des Savoirs : Validation du projet / Composition du jury
- Conventions d'utilisation de l'abattement de Taxe Foncière sur les propriétés bâties 2023
- Budget prévisionnel 2023 de l'Office de Tourisme et avenant à la convention d'objectifs
- Attribution d'une avance remboursable à l'Office de Tourisme Bugey-Pérouges-Plaine de l'Ain pour développer ses actions de commercialisation.

Les projets de délibérations ci-joints constituent la note explicative de synthèse au regard de l'article L2121-12 du CGCT.

Je vous prie de croire, cher(e) collègue, à mes sentiments distingués.

Le président
de la Communauté de communes



Jean-Louis GUYADER

